

**COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION  
DU  
SAINT-  
QUENTINOIS**

**OBJET**

**AMENAGEMENT DE  
L'ESPACE  
COMMUNAUTAIRE -  
Approbation du Projet de  
territoire de la  
Communauté  
d'agglomération du  
Saint-Quentinois.**

==

**Rapporteur :  
Mme la Présidente**

Date de convocation :  
11/02/21

Date d'affichage :  
11/02/21

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 76

Nombre de Conseillers  
votants : 76

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 17 février 2021 à 18h00**

**en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 Rouvroy.**

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Roger LURIN, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Mme Chantal ZIMMERMANN suppléante de M. Fabien BLONDEL, M. Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Emmanuel BRICOUT suppléant de M. Damien NICOLAS, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Philippe LEMOINE représenté(e) par M. Alain RACHESBOEUF, Mme Béatrice BERTEAUX représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD.

Absent(e)(s) :

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

L'Agglomération du Saint-Quentinois est allée à la rencontre des femmes et des hommes du territoire, qu'ils soient habitants, entrepreneurs, élus, membres d'associations, pour élaborer le projet de territoire de l'Agglomération du Saint-Quentinois, à l'horizon 2030.

La démarche d'élaboration du projet de territoire a été rythmée par différentes phases de travail avec notamment l'élaboration d'un diagnostic qui a permis d'identifier les atouts et les faiblesses du territoire, les enjeux, la définition des objectifs et pistes d'actions.

Au terme de cette phase de travail, près de 1 000 personnes ont été consultées au travers notamment de réunions publiques « Pour tout savoir sur l'agglo », une démarche itinérante du bus pour aller à la rencontre des habitants dans les 39 communes de l'Agglo, d'un questionnaire mis à disposition des habitants dans les 39 communes de l'Agglo, d'entretiens auprès des maires des 39 communes, de 4 assises du territoire, et 3 réunions de restitution, en partenariat avec le Conseil de développement.

Les phases d'analyse et de concertation sur le Projet de territoire ainsi que les groupes de travail, qui se sont déroulés, ont permis de faire émerger 3 chantiers stratégiques pour le développement du territoire.

- Chantier stratégique n°1 : Faire de notre identité locale un vecteur de développement

- Chantier stratégique n°2 : Innover au quotidien pour dynamiser l'économie locale

- Chantier stratégique n°3 : Promouvoir la qualité de vie du Saint-Quentinois, entre le rural et l'urbain.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver le Projet de territoire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

#### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 1 voix contre et 4 absentions adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir): Olivier TOURNAY

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir): Sébastien ANETTE, Julien CALON, Sylvie SAILLARD, Nathalie VITOUX

Pour extrait conforme,



**Frédérique MACAREZ**  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20210217-52335-DE-1-1

**Acte certifié exécutoire**

Réception par le préfet : 19 février 2021

Publication : 19 février 2021

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation

# Projet de territoire de l'Agglo du Saint-Quentinois

Pour une agglomération innovante, dynamique  
et entreprenante, enracinée au coeur de la campagne !





# PRÉAMBULE

Depuis 2017, l'Agglo du Saint-Quentinois est allée à la rencontre des femmes et des hommes du territoire, qu'ils soient habitants, entrepreneurs, élus, membres d'associations, pour élaborer un projet de territoire à l'horizon 2030 pour la nouvelle intercommunalité, issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin et de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon au 1er janvier 2017.

L'Agglo du Saint-Quentinois a souhaité élaborer un projet de territoire afin de mettre en perspective les ambitions du territoire à l'horizon 2030.

Plusieurs phases de concertation et de consultation ont été menées auprès des habitants et des partenaires institutionnels, sous forme d'entretiens et d'échanges autour des thèmes du transport, de la mobilité, de l'environnement, de la qualité de vie, du vivre ensemble, du développement économique, de l'attractivité du territoire, du développement touristique... :

## **1. Avec les habitants (766 personnes) :**

- ▶ Lors des 11 réunions « Pour tout savoir sur l'Agglo » qui se sont déroulées du 30 mars au 6 juillet 2017 (385 personnes),
- ▶ Lors de la démarche itinérante à bord d'un bus visitant les 39 communes du territoire, du 2 mai au 2 juin 2017 (221 personnes),
- ▶ Par les réponses au questionnaire mis à disposition des habitants dans les 39 communes de l'agglo (160 personnes).

## **2. Avec les partenaires institutionnels et associatifs (160 personnes au total) lors des 4 assises du territoire qui se sont déroulées :**

- ▶ Le 2 juin 2017 à Fontaine-Notre-Dame sur le thème « Un territoire entreprenant et attractif » ;
- ▶ Le 7 juin 2017 à Clastres sur le thème « Un territoire au plus proche des habitants » ;
- ▶ Le 9 juin 2017 à Montescourt-Lizerolles sur le thème « Un territoire éco-responsable » ;
- ▶ Le 15 juin 2017 à Homblières sur le thème « Un territoire garant du vivre ensemble ».

## **3. Avec les membres du Conseil de développement** dans le cadre des différentes réunions des commissions thématiques, lors de la démarche itinérante du bus et des 4 assises auxquelles ils ont activement participé.

## **4. Avec les maires des 39 communes de l'Agglo du Saint-Quentinois** lors d'entretiens qui se sont déroulés du 20 février au 12 mai 2017.

Outre l'émergence d'éléments de diagnostic issus du terrain, cette consultation – concertation a fait ressortir une vision prospective sur l'avenir du territoire à l'horizon 2030, autour de nombreuses thématiques, incluant notamment :

- ▶ Le développement économique et la création d'emplois, la formation et l'acquisition de compétences professionnelles pour les habitants ;
- ▶ Les services administratifs, médicaux ou commerciaux ;
- ▶ Les solidarités, l'aide à la personne et la lutte contre l'isolement ;
- ▶ Le développement touristique et l'attractivité du territoire par l'affirmation de son identité et le développement de ses aménités et ses équipements structurants ;
- ▶ Le développement durable et la préservation des ressources naturelles, les réseaux de distribution de proximité, la gestion des déchets ;
- ▶ La qualité de vie et la mobilité des habitants.

Cette vision a permis de mettre en perspective des objectifs et des pistes d'actions à mener ou à poursuivre dans le cadre de l'adoption du projet de territoire et de sa stratégie collective à mener en lien avec les partenaires institutionnels.

Pour ce faire, nous avons regroupé les besoins :

### ▶ **Chantier stratégique 1 :**

**Faire de notre identité locale un vecteur de développement**

### ▶ **Chantier stratégique 2 :**

**Innover au quotidien pour dynamiser l'économie locale**

### ▶ **Chantier stratégique 3 :**

**Promouvoir la qualité de vie du Saint-Quentinois, entre le rural et l'urbain**

Une dernière phase de concertation a ainsi eu lieu, afin de restituer les travaux aux partenaires institutionnels (Etat, Région, chambres consulaires, bailleurs...).

Un projet de territoire, c'est une ligne directrice pour tous nos projets, que nous soyons acteurs publics ou acteurs privés. C'est un cap, une ambition pour le Saint-Quentinois, qui par son hétérogénéité et sa position stratégique dans les Hauts-de-France, dispose d'un grand potentiel de développement.

L'Agglo du Saint-Quentinois, c'est avant tout la rencontre de 39 communes, rurales et urbaines, qui œuvrent chaque jour au développement du territoire pour les 81 419 habitants qui y vivent. Située à la croisée des chemins entre 5 pôles urbains importants que sont Lille, Paris, Amiens, Reims et Bruxelles, l'Agglo du Saint-Quentinois dispose d'un positionnement stratégique conséquent. Les nombreuses voies d'accès, qu'elles soient autoroutières ou ferroviaires, connectent le territoire à la mégalopole européenne.

L'Agglo du Saint-Quentinois dispose donc de nombreux atouts qu'il est nécessaire de valoriser, afin de poursuivre son développement et son rayonnement dans le nord de l'Aisne. Densifier l'offre touristique autour de nos pépites environnementales et structurelles, poursuivre nos efforts d'innovation technologique et économique, permettre à toutes et tous d'évoluer dans un cadre de vie de qualité, entre rural et urbain, connecté, ce sont les objectifs que se sont fixés les élus et leurs partenaires autour de trois chantiers stratégiques.



# CHANTIER STRATÉGIQUE 1

## FAIRE DE NOTRE IDENTITÉ LOCALE UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

1

### VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL, HISTORIQUE ET ARCHITECTURAL DU SAINT-QUENTINOIS

*L'Agglo du Saint-Quentinois bénéficie d'un cadre de vie reconnu, dont la richesse naturelle et patrimoniale est une ressource à mobiliser pour favoriser l'attractivité du territoire, notamment d'un point de vue touristique.*

*Parmi les atouts naturels remarquables, on dénombre la réserve naturelle des marais d'Isle, zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique incontournable, la vallée de la Somme ou encore les nombreux sentiers de randonnée du territoire.*

*L'Agglo est également dotée d'une architecture riche et variée. La Basilique au style gothique et le mouvement Art déco très marqué à Saint-Quentin sont de véritables vitrines pour découvrir notre patrimoine local. Les communes rurales du territoire disposent également de nombreux trésors architecturaux et de sites remarquables tels que les vitraux de Flavy-le-Martel ou l'église d'Artemps, construite au XIII<sup>ème</sup> siècle.*

*Cet environnement multiple constitue un atout fort pour notre territoire, tant pour préserver un cadre de vie agréable aux habitants, que pour attirer de nouveaux visiteurs et habitants futurs. Il est de notre devoir de le préserver, de le mettre en valeur et de l'exploiter, afin qu'il devienne une source de développement local.*

*L'objectif partagé est de poursuivre nos actions de communication et de développer l'offre touristique, afin de faire connaître*

*ses atouts et de renforcer l'image de notre territoire, véritable bulle de nature et de culture au cœur des Hauts-de-France.*

#### ► Les actions à mettre en œuvre pour développer la communication :

- Développer la communication autour du patrimoine historique, architectural et naturel de l'Agglo : promouvoir les visites, divertissements et événements locaux et créer des circuits de découvertes du territoire.
- Améliorer la signalétique des chemins de randonnées et les informations données, en travaillant notamment sur une application numérique à destination des habitants et des touristes.
- Faire connaître notre territoire de l'échelon local à l'échelon international et réfléchir à la création d'une marque touristique pour identifier le territoire.

#### ► Les actions à mettre en œuvre pour développer l'offre touristique :

- Diversifier et améliorer l'offre d'hébergement et de restauration sur le territoire, et favoriser l'utilisation de produits locaux notamment.
- Poursuivre l'accompagnement global et transversal des porteurs de projets touristiques et axer le développement de nouvelles offres en lien avec les attentes des visiteurs.

## 2

### S'APPUYER SUR LES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS DU SAINT-QUENTINOIS POUR ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

*Le territoire communautaire concentre des pépites qui agissent d'ores et déjà en faveur de son rayonnement et qui sont au cœur de la stratégie du développement de notre territoire.*

*Parmi les équipements structurants, nous bénéficions du Parc d'Isle, situé au cœur de Saint-Quentin et dont la poursuite de l'aménagement représente un argument important en faveur de l'attractivité du territoire. Petits et grands s'enthousiasment de se ressourcer dans un lieu préservé et de découvrir régulièrement de nouvelles espèces d'animaux. Considéré par les partenaires institutionnels et les associations comme l'atout majeur de notre territoire, il convient de le valoriser et de le mettre au centre de nos stratégies en matière de tourisme, d'économie locale et de développement d'activités.*

*Dans un autre style, le Pôle mécanique de la Clef des Champs constitue également une ressource forte dans le renforcement de l'attractivité du territoire et de son rayonnement national, voire international. En effet, le site homologué accueille régulièrement des passionnés de sports mécaniques. La zone de manifestation dédiée aux événements offre la possibilité d'organiser des rencontres, des courses, etc. Il existe une réelle opportunité à développer l'offre touristique autour de ce Pôle, afin de satisfaire la clientèle souvent étrangère au territoire, désireuse de pouvoir se restaurer et se loger dans des conditions agréables et faciles d'accès.*

*L'accessibilité du territoire Saint-Quentinois est facilitée par les nombreuses voies routières et ferroviaires. En matière fluvial, le canal de Saint-Quentin, réalisé au début du XIXème siècle, était une infrastructure très sollicitée pour le transport de marchandises, qui peut devenir la nouvelle porte d'entrée du territoire pour les visiteurs et les touristes. Le développement touristique autour de cet écrin est alors nécessaire pour faire du canal un maillon incontournable du tourisme local, véritable atout sport nature du territoire.*

#### ► Actions à mettre en œuvre pour accroître l'attractivité du territoire grâce aux équipements structurants :

- Développer le tourisme fluvestre et la création de commerces, marchés sur l'eau, activités nautiques, activités liées au vélo, activités équestres, chemins de halage, restauration des maisons éclésières...
- Réhabiliter le port de plaisance pour qu'il devienne une entrée de ville.
- Proposer des applications innovantes en matière de tourisme pour le territoire (avec des start-ups notamment).
- Réfléchir à la création d'une image qualitative permettant d'identifier l'Agglo du Saint-Quentinois comme un territoire de développement économique autour de la batellerie, des commerces, etc.



# CHANTIER STRATÉGIQUE 2

## INNOVER AU QUOTIDIEN POUR DYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE

3

### S'APPUYER SUR LES SECTEURS PORTEURS DANS UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE

L'ambition de l'Agglo est d'engager une démarche résolument tournée vers l'avenir avec au premier rang le développement économique, priorité incontournable du Projet de Territoire à l'horizon 2030.

Le Saint-Quentinois bénéficie de nombreux atouts, notamment en termes d'accessibilité et de positionnement vis-à-vis des grandes métropoles du nord de l'Europe.

Le développement des secteurs porteurs représente alors une opportunité à saisir, afin d'attirer entreprises, capitaux et travailleurs sur le territoire. Les activités de recherche-développement dans le secteur industriel, l'innovation numérique appliquée à la robotique, l'écoconstruction ainsi que les activités logistiques sont autant de filières d'avenir à valoriser et soutenir.

L'Agglo propose d'ores et déjà un accompagnement global et personnalisé aux entreprises, via un ensemble d'outils tels que l'espace Créatis, l'Incubateur du sport ou l'hôtel d'entreprise Le Sillage ou encore le Büro Créatis qui ont pour objectif de faciliter l'émergence de projets entrepreneuriaux innovants, en logeant et conseillant les porteurs de projets. Véritable atout à développer, il convient donc de poursuivre les actions engagées en ce sens, afin faciliter la création d'entreprises sur le territoire.

Outre les domaines de l'industrie et de l'innovation numérique déjà actifs sur le territoire, notamment grâce à l'implantation d'EuraTechnologies début 2018 qui a choisi Saint-Quentin comme lieu de premier essaimage, de nouvelles filières liées aux enjeux énergétiques et environnementaux pourraient se développer sur le Saint-Quentinois. Ainsi, la production d'énergies renouvelables, la création et la rénovation des bâtiments (construction basse consommation,

rénovation énergétique, installation et maintenance d'équipement de production d'énergie renouvelable), mais également la valorisation des déchets issus du bâtiment et le secteur des travaux publics sont autant de filières à soutenir sur le territoire.

Enfin, l'essor du tourisme fluvial et des activités liées aux équipements structurants du territoire participera au renforcement de l'économie touristique.

#### ► Les actions à mettre en œuvre :

- Poursuivre l'accompagnement global et personnalisé des entreprises (innovations, mobilisation de la formation sur le poste de travail, « outils » et infrastructures mis à disposition des entreprises, temps de travail partagé au sein des TPE, usage de numérique auprès des artisans...).
- Accompagner le développement de la filière de l'écoconstruction et de l'éco-rénovation notamment au sein du parc social, en formant les professionnels et en facilitant la conversion ou l'implantation de nouvelles entreprises au niveau local.
- Optimiser l'implantation des activités logistiques en lien avec des partenaires locaux du Canal Seine Nord Europe et Territoire Haute-Somme et de l'Economie Sociale et Solidaire de la Somme.
- Développer et soutenir les activités de recherche-développement en lien avec l'industrie (territoire d'industrie) et la robonumérique, et renforcer les partenariats avec l'Université.
- Faciliter l'installation d'entreprises ou d'associations pour réutiliser les déchets liés à l'activité du bâtiment et des travaux publics notamment.
- Poursuivre la mise en place de nouvelles mesures fiscales pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.

## FAIRE MONTER EN COMPÉTENCES LE TERRITOIRE

*De nombreuses filières économiques locales sont pourvoyeuses d'emploi sur le territoire du Saint-Quentinois mais peinent à recruter des personnels qualifiés. Afin de s'adapter à l'évolution de la typologie d'emplois, il est nécessaire d'ajuster les formations existantes et de satisfaire les besoins des entreprises locales par des formations sur-mesure.*

*Le Saint-Quentinois dispose de plusieurs établissements d'enseignement et de formation, tel que la plateforme de transfert technologique Innovaltech de l'espace scolaire Condorcet ou encore le pôle technologique de l'Université de Picardie Jules Verne, qui regroupe le Campus de Saint-Quentin, l'IUT de l'Aisne et l'INSSET. L'ensemble de ces structures proposent plus de 50 formations dans de nombreux domaines, que sont l'audiovisuel, les sciences informatiques et numériques, la santé et l'environnement. Les personnes formées par ces différentes structures constituent un vivier de candidats pour les entreprises implantées sur le territoire.*

*De plus, et afin de permettre aux demandeurs d'emploi d'accéder plus facilement à l'embauche, la création d'une nouvelle offre de formation doit être au cœur des réflexions locales. Il s'agit alors de faire le lien entre les filières porteuses de développement économique actuel et à venir et d'axer la formation sur les professions émergentes, afin de faire coïncider offres et demandes d'emploi.*

*Les métiers en lien avec le développement durable, la robotique et le numérique, l'agriculture durable, l'écoconstruction et l'éco-rénovation, mais aussi les langues étrangères et le tourisme, sont alors à valoriser auprès des jeunes et des personnes en recherche d'emploi afin de renforcer leur employabilité sur le Saint-Quentinois.*

### ► Les actions à mettre en œuvre pour y parvenir :

- Assurer la transition professionnelle des salariés du territoire pour faciliter l'adaptation au poste de travail (travail sur les compétences et pas uniquement sur les qualifications, promotion de la formation tout au long de la vie).
- S'appuyer sur la dynamique du canal Seine Nord Europe pour développer l'emploi dans les domaines de la logistique, du transport...
- Développer les compétences et qualifications des publics du territoire au travers de leviers comme : formation de proximité, formation sur les métiers émergents, communication accrue sur les métiers porteurs, apprentissage des langues étrangères, promotion de l'alternance et de l'apprentissage, développement des filières d'excellence, animation du réseau des professionnels du tourisme.
- Sensibiliser le jeune public au numérique et aux métiers des nouvelles technologies afin de susciter les vocations et de répondre aux besoins non pourvus.
- Faciliter la mise en œuvre d'actions d'insertion sociale et économique en faveur des habitants et l'accompagnement individualisé de proximité, en développant les activités en lien avec l'économie sociale et solidaire (ressourcerie...), les circuits courts, la filière de l'habitat (écoconstruction, éco rénovation...) et le tourisme vert.
- Favoriser la mise en place de labels sociaux dans les marchés publics.

## MAINTENIR UNE OFFRE DE SERVICES ET DE COMMERCES DE PROXIMITÉ

Lors de la concertation locale sur les besoins du Saint-Quentinois à l'horizon 2030, le maintien des services et des commerces de proximité est apparu comme un enjeu important pour les habitants du territoire, notamment dans les communes rurales. Afin de répondre à l'évolution de la société et de ses nouveaux besoins, il semble essentiel de mieux organiser la structuration et le maillage de l'offre de services et de commerces de proximité.

Ainsi, il s'agit d'encourager la diversification des activités, en proposant par exemple la mutualisation en un point de différentes fonctions (relais colis, conciergeries, permanences administratives, etc.) et la mise en œuvre de nouvelles formes de services comme l'administration en ligne ou l'administration mobile, qui se déplace dans les communes, pour rencontrer les usagers. Le développement d'une offre multifonctionnelle au cœur des communes éloignées de pôle supérieur de services qu'est Saint-Quentin permet alors d'assurer un niveau de service public pour les habitants de l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, on constate un fort soutien aux activités de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'au développement des filières locales et des circuits courts, qui participent au développement d'une économie ancrée dans le territoire et soutenue par des habitants engagés en faveur d'une dynamique rurale non délocalisable.

Diverses formes de commerces sont visibles dans le Saint-Quentinois aujourd'hui et

tendent à se développer, notamment le commerce ambulante ou les points de ventes en libre-service (automates).

Enfin, il apparaît important de conforter un niveau de service exigeant en matière de garde d'enfants, et d'accueil de loisirs, afin de répondre aux besoins des familles. L'offre culturelle et sportive proposée sur le territoire tend également à maintenir un niveau de service satisfaisant sur le Saint-Quentinois, qui participe au maintien de toute une économie de proximité.

### ► Les actions à mettre en œuvre pour y parvenir :

- Maintenir les services de proximité (services de l'emploi, postaux, administratifs...) et proposer de nouvelles formes innovantes de services (ex : Service Public Itinérant, e-administration, conciergerie) afin de simplifier les démarches et de poursuivre la dématérialisation.
- Démocratiser l'usage du numérique, notamment par l'accompagnement et la mise à disposition d'outils aux personnes isolées ou rencontrant des difficultés d'accès aux services de proximité.
- Maintenir et développer l'accès aux produits issus des filières locales, sans se limiter aux seuls produits alimentaires (commerces de proximité, circuits courts, etc.).



# CHANTIER STRATÉGIQUE 3

## PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE VIE DU SAINT-QUENTINOIS, ENTRE LE RURAL ET L'URBAIN

6

### ENCOURAGER UN RÉSEAU DE SERVICES MÉDICAUX DE PROXIMITÉ

*L'Agglo dispose d'une offre de services médicaux de proximité inégales, avec une offre en médecine générale et services infirmiers convenable, mais un déficit de médecins spécialisés. Les professionnels Saint-Quentinois sont sollicités par les habitants des territoires voisins, largement déficitaires en termes de nombre de praticiens médicaux.*

*Il apparaît donc nécessaire de conforter les services médicaux de proximité afin de permettre le maintien d'une offre suffisante et de qualité pour les habitants du Saint-Quentinois. La mise en place d'actions destinées à améliorer les conditions de santé et plus généralement les conditions de vie des habitants constituent une priorité absolue en matière d'ambition sociale du territoire.*

*Il s'agit donc d'agir, afin de maintenir l'offre médicale existante, mais également de développer une offre paramédicale de proximité. L'enjeu majeur est de permettre la multiplication des canaux de rencontre entre les patients et les professionnels de santé, au travers le développement de nouveaux modes de prise en charge. De plus, il s'agit de permettre aux habitants de bénéficier de dispositifs d'urgence de proximité.*

*La poursuite d'une démarche renforcée en matière de santé, notamment en termes de prévention et de dépistage des cancers, doit permettre de lutter contre les causes évitables de décès et de faire diminuer la surmortalité visible sur le territoire.*

### ► Les actions à mettre en œuvre pour y parvenir :

- *Lutter contre la désertification médicale du territoire en mettant en place un parcours de prise en charge du patient intégrant la prévention, le dépistage et le traitement et le suivi :*
  - *En favorisant l'accès aux soins (accompagner l'offre existante et les nouvelles formes de prise en charge comme l'e-santé, prise en charge des patients à leur sortie de chirurgie ambulatoire...);*
  - *En favorisant la prévention et le dépistage (campagnes de vaccinations);*
  - *En favorisant le développement de l'offre paramédicale de proximité.*

*Réorganiser l'accès aux soins dans les territoires ruraux en renforçant le maillage de l'offre médicale des médecins généralistes et des spécialistes par des propositions innovantes et actuelles permettant de répondre à la réduction des effectifs des professionnels de santé : bus santé, télémedecine, consultations à distance, permanences de spécialistes, etc.*

## FACILITER LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES HABITANTS

*La mobilité est un enjeu majeur pour le développement économique du territoire. C'est notamment un facteur clé pour l'accès à l'emploi, aux commerces et aux services publics.*

*Afin de faciliter la mobilité géographique des habitants, il apparaît nécessaire de favoriser le développement et l'adaptation de l'offre globale de déplacement, en confortant notamment le maillage des transports collectifs et l'offre de transport à la demande, qui permettent de lever les freins à la mobilité de nombreux publics, tels que les demandeurs d'emploi et les personnes isolées.*

*Le Projet de Territoire entend se saisir de l'enjeu mobilité en encourageant l'ensemble des acteurs locaux à s'engager en faveur de la mobilité pour toutes et tous. Ainsi, le Plan de Déplacements Urbains, arrêté par l'Agglo le 23 septembre 2019, encouragera les entreprises et administrations à réfléchir aux déplacements de leurs employés et agents. De même, la mise en œuvre de services itinérants sur le territoire permettrait de limiter les déplacements des habitants, tout en préservant le maintien de réseaux de proximité.*

*Lors de la concertation avec les usagers, le développement des modes collectifs et des modes de déplacements doux a été mis en avant à de nombreuses reprises. Il apparaît important de construire une stratégie basée sur l'émergence de nouvelles pratiques, telles que le covoiturage ou le déplacement à vélo. Ainsi, on retrouve dans le Plan Climat et le Plan de Déplacements Urbains de l'Agglo, des actions en faveur de la mise en œuvre d'un schéma Vélo, du développement d'aires de covoiturage sur l'ensemble du territoire et du développement de transports collectifs avec les intercommunalités voisines, qui sont autant de leviers pour faciliter la mobilité géographique au sein et vers le Saint-Quentinois.*

### ► Les actions à mettre en œuvre :

- Engager des réflexions avec les intercommunalités voisines sur les déplacements interterritoriaux, afin de se rendre attractif et accessible auprès des publics non résidant sur le Saint-Quentinois (jeunes, salariés, familles, demandeurs d'emploi, personnes âgées ou isolées, etc.).
- Conforter l'offre de transport en commun, en poursuivant le maillage en zone urbaine et en zone rurale.
- Encourager la mise en œuvre du covoiturage sur le territoire :
  - En créant des aires de covoiturage et les intégrant à la plateforme Hauts-de-France Mobilités,
  - En mettant à disposition des véhicules de covoiturage dans les communes intéressées.
- Organiser des conditions propices au développement des déplacements à vélo sur le Saint-Quentinois :
  - En aménageant de pistes cyclables et des Véloroutes,
  - En mettant à disposition des vélos de locations (y compris électriques).
- Assurer les conditions de déplacements et de mobilité des salariés et des demandeurs d'emploi, en travaillant à la mise en œuvre de Plan de mobilité des entreprises et des administrations.
- Accompagner le passage du permis de conduire des demandeurs d'emploi.
- Communiquer davantage sur l'ensemble des offres de déplacements proposés par l'Agglo et ses partenaires.

## ASSURER UNE POLITIQUE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ AUTOUR DE LA VIE ASSOCIATIVE, DU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL ET DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

*L'amélioration continue des conditions de vie des habitants constitue, au même titre que le développement économique du territoire, un enjeu essentiel du Projet de Territoire de l'Agglo. Comme indiqué lors de la concertation locale, l'épanouissement des habitants du Saint-Quentinois passe par le maintien du lien social et des animations de proximité, notamment dans les communes rurales.*

*Le renforcement des actions de l'Agglo dans le cadre de la poursuite de la démarche « L'Agglo proche de vous » contribue également à améliorer la proximité entre l'administration et les habitants, en proposant un service public accessible. L'Agglo se veut moteur de cohésion, et poursuit en ce sens l'organisation régulière d'événements festifs sur le territoire communautaire. Elle communique régulièrement sur ces compétences et son organisation, afin de répondre aux besoins des habitants du territoire.*

*L'organisation d'événements fédérateurs et de projets collectifs apparaît important pour maintenir et renforcer le lien social entre les habitants. Ils participent également aux phénomènes de solidarité, notamment en faveur des personnes isolées.*

*Ainsi, le maillage associatif dense témoigne de l'implication des hommes et des femmes du territoire dans la vie locale. La vie associative est une richesse pour l'ensemble du territoire, qu'il convient donc d'encourager et de soutenir.*

*Par ailleurs, l'offre de prestation de services de maintien et de soins à domicile participe au maintien du lien social et permet aux personnes âgées de poursuivre leur vie chez elles. Le territoire dispose de plusieurs types de logements adaptés pour accueillir*

*les personnes âgées dépendantes ou non dépendantes, tels que les foyers logements, maisons de retraite, les béguinages et les résidences spécialisées.*

*L'amélioration des conditions de vie de nos habitants passe également par l'accessibilité de nos services, notamment aux personnes à mobilité réduite. Des attentes fortes existent sur la réfection des trottoirs en zone rurale notamment. Outre les personnes âgées et en situation de handicap, l'enjeu de l'accessibilité touche l'ensemble des usagers, et a vocation à rendre plus abordables les services et activités locales.*

### ► Les actions à mettre en œuvre pour y parvenir :

- Favoriser l'autonomie des personnes âgées par une offre de logements adaptés et une offre de prestation de maintien à domicile.
- Assurer le lien social entre les habitants et les solidarités intergénérationnelles en impliquant les habitants et les associations du territoire (ex : projets fédérateurs, petits services entre voisins).
- Renforcer les actions de service de proximité.

## ENGAGER UNE DÉMARCHE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

L'Agglo s'engage en faveur de la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec la création de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) lancé en décembre 2018 qui vise à limiter la vulnérabilité du territoire aux impacts du changement climatique, et à réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire, grâce à des objectifs établis jusqu'en 2025.

Les missions exercées par l'Agglo, comme la collecte et le traitement des déchets, l'aménagement de l'espace, la rénovation énergétique, l'eau et l'assainissement, sont autant de moyens d'agir efficacement avec les habitants et les entreprises. Les actions engagées ont vocation à modifier nos habitudes en termes de consommation énergétique, d'alimentation, de production des déchets, etc.

De plus, l'Agglo accompagne les habitants du Saint-Quentinois dans leurs changements d'habitudes, en mettant en œuvre des actions de sensibilisation et en promouvant les bons gestes visant à limiter le gaspillage alimentaire, à réduire les factures énergétiques, à favoriser le fait-main.

Les résultats ne pourront s'obtenir sans le soutien de tous les acteurs du territoire. C'est pourquoi les actions de l'Agglo s'inscrivent dans la démarche initiée par la Région Hauts-de-France, qui a pour objectif de faire de la troisième révolution industrielle (REV3) une opportunité.

Travailler à la croissance du territoire de manière durable implique également de s'engager en faveur de la préservation des ressources et d'un environnement de qualité. C'est pourquoi l'Agglo souhaite poursuivre son action en faveur de la protection de la biodiversité et de l'entretien des milieux aquatiques que sont la réserve naturelle des marais d'Isle ou les nombreux cours d'eau du territoire. Il s'agit également de prendre conscience des impacts de l'aménagement du territoire sur l'accès à la ressource en eau et à sa qualité.

L'engagement de l'Agglo dans la lutte contre les dépôts sauvages témoigne de son implication tant dans la préservation de l'intégrité des espaces naturels du territoire, que de son souhait de parvenir à sensibiliser l'ensemble des habitants du territoire, premiers acteurs de la préservation du patrimoine naturel.

### ► Les actions pour y parvenir :

- Poursuivre l'accompagnement des entreprises et des habitants du territoire au changement d'habitudes quotidiennes au travers d'actions de formation et de sensibilisation.
- Poursuivre et renforcer l'accompagnement en faveur de la rénovation énergétique des logements d'habitation, des bâtiments économiques, tertiaires, et de la lutte contre la précarité énergétique.
- Assurer la protection de la biodiversité et l'entretien des milieux aquatiques du territoire (réserve naturelle, cours d'eau, marais, berges) et mener des actions de sensibilisation à destination de la population.
- Maîtriser l'impact de l'aménagement sur l'accès à la ressource en eau et sa qualité.
- Faciliter le tri sélectif et la valorisation des déchets, en poursuivant les actions de sensibilisation au tri, la distribution des composteurs collectifs et individuels, la récupération de l'eau de pluie et des mégots de cigarette, le sillonnage du territoire par la déchèterie mobile.
- Soutenir la mise en œuvre des actions développées dans le Plan Climat telles que le soutien aux énergies renouvelables (bois, solaire, éolien, etc.), le développement de l'agriculture biologique et de l'agroforesterie, la baisse de l'artificialisation et la limitation de l'étalement urbain.

# SYNTHÈSE DES 4 ASSISES DU TERRITOIRE

## AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE

(2, 7, 9 ET 15 JUIN)

### ► Les 4 assises se sont déroulées :

- Le 2 juin à Fontaine-Notre-Dame ;
- Le 7 juin à Clastres ;
- Le 9 juin à Montescourt-Lizerolles ;
- Le 15 juin à Homblières.

### ► 160 personnes ont participé aux assises

### ► Les principaux enjeux :

## UN TERRITOIRE ENTREPRENANT ET ATTRACTIF

### ► Enjeux autour du développement économique

- Conforter et développer la stratégie du territoire sur les filières porteuses (Robonumerique et TRI)
- Libérer les contraintes des entreprises

### ► Enjeux autour de la montée en compétences des publics et mobilité

- Nécessité d'accompagnement des publics (communiquer sur les métiers porteurs, ...)
- S'appuyer sur les compétences des publics / développer les initiatives pour révéler les potentiels
- Adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises (amener la formation au sein de l'entreprise...)
- Mobilité interterritoriale / quitter le territoire et venir dans le territoire / position géographique stratégique du saint-quentinois
- Plate-forme de covoiturage

### ► Enjeux autour du tourisme

- Axer le développement de l'offre sur les attentes des visiteurs, donner une plus-value au travers des expériences, des émotions que peuvent vivre les visiteurs
- Question de l'insuffisante capacité hôtelière pour accueillir des événementiels sur le territoire
- S'appuyer sur les « pépites » du territoire (tourisme fluvial, Quentin de la Tour, le pôle mécanique...) pour renforcer notre identité

## UN TERRITOIRE AU PLUS PROCHE DES HABITANTS

### ► Enjeux autour de la santé

- Nécessité d'organiser l'offre de soins / complémentarité avec les acteurs
- Importance d'une approche globale et interterritoriale / Rendre attractif notre territoire pour attirer des professionnels / S'appuyer notamment sur les personnes de notre territoire inscrits dans les filières sanitaires et sociales pour les « fidéliser »
- Importance de l'éducation à la santé / notion de proximité (expériences en Hauts-de-France / « médecine mobile ») / E-santé à intégrer et à développer

### ► Enjeux autour du commerce de proximité

- Communication à renforcer sur l'existant et initiatives impulsées
- Tenir compte des attentes et pratiques de différents types de public (seniors, salariés...), maintenir la diversité sur le territoire

### ► Enjeux autour de la petite enfance et équipements sportifs et culturels

- Importance du maintien et de l'adaptation de l'offre sur le territoire par rapport aux attentes et besoins des publics
- Importance du réseau partenarial à consolider et à renforcer
- Importance des relations intergénérationnelles (jeunes et seniors) à conserver et/ou à développer
- Initiatives et interventions associatives pour lutter contre l'isolement des seniors.

## UN TERRITOIRE ÉCO-RESPONSABLE

### ► Enjeux autour de la GEMAPI

- Approche partenariale à intégrer (VNF, propriétaires privés, agriculteurs...)
- Vallée de la Somme = véritable « colonne vertébrale » du territoire, atout majeur à valoriser

### ► Enjeux autour du parc d'Isle

- Atout majeur du territoire / attractivité du territoire
- Lien fort avec le tourisme, l'économie, le développement d'activités
- Volonté de développer des animations pédagogiques, la sensibilisation de la faune et la flore (en s'appuyant sur les richesses locales)

### ► Enjeux autour du Plan Climat Air Énergie Territorial

- Rôle majeur de l'agglomération dans la réduction des gaz à effet de serre et les aménagements nécessaires à l'adaptation de notre territoire aux changements climatiques
- Expérimentations possibles (ex : gaspillage alimentaire)

### ► Enjeux autour du transport

- Développer les modes de déplacements doux et à la demande
- Adaptation aux besoins du territoire et des usagers

## UN TERRITOIRE GARANT DU VIVRE ENSEMBLE

### ► Enjeux autour de l'insertion

- Importance de l'accompagnement personnalisé (notions de « référent unique » et de « proximité »).
- Différents « outils » existants à mobiliser et/ou à renforcer (ex : clause insertion) et autour d'« outils » innovants pour répondre aux problèmes des publics en lien avec les grands projets structurants (ex : canal à grand gabarit Seine-Nord).

### ► Enjeux autour de la précarité énergétique

- Nécessité d'accompagner les publics sur la maîtrise des consommations. Initiatives existantes des associations caritatives en complément de l'impulsion donnée par les collectivités.
- Différence d'approche de la problématique selon le type de bailleur (social ou privé).

### ► Enjeux autour de l'accompagnement des populations vieillissantes

- Importance des relations intergénérationnelles (jeunes et seniors).
- Initiatives et interventions associatives pour lutter contre l'isolement des seniors.

# SYNTHÈSE PAR THÈME DES RÉPONSES

## AU QUESTIONNAIRE MIS À DISPOSITION DES HABITANTS

**Sur 160 réponses au questionnaire mis à disposition dans les mairies de la Communauté d'agglomération et sur le site internet de l'Agglo :**

### TRANSPORT ET MOBILITE

#### ► Modes de déplacement

- **84% des répondants utilisent la voiture comme moyen principal de déplacement** (68% Saint-Quentin, 92% autres communes).
- **7% des répondants utilisent principalement le bus** (15% Saint-Quentin, 3% autres communes).

#### ► Qualité des transports sur le territoire

*Les répondants sont satisfaits à hauteur de :*

- 74% concernant service de bus urbains.
- 53% des répondants sont satisfaits des routes.
- 62% concernant le Transport à la demande.
- 25% concernant les pistes cyclables.

#### ► Souhaits d'évolution des modes de transport

- **31% des répondants souhaitent voir évoluer les modes de déplacement en faveur des transports en commun** (22% Saint-Quentin, 36% autres communes).
- **30% des répondants souhaitent voir évoluer les modes de déplacement doux.**
- **24% des répondants souhaitent voir évoluer le transport à la demande** (33% Saint-Quentin, 20% autres communes).
- **15% des répondants souhaitent voir évoluer le transport à la demande.**

41% des répondants proposent d'avoir recours au transport à la demande afin de favoriser la mobilité (10% Saint-Quentin, 40% autres communes).

### GESTION DES DECHETS

- 95% des répondants sont satisfaits du service de ramassage des ordures ménagères.
- 94% des répondants sont satisfaits de la collecte du tri sélectif.
- 75% des répondants sont satisfaits du ramassage des déchets valorisables.

#### ► Visites en déchèteries

Lors de leur dernière visite en déchèterie :

- 95% des répondants ont été satisfaits de l'accueil.
- 90% des répondants ont été satisfaits du délai d'attente.
- 95% des répondants ont été satisfaits de la signalétique et des consignes de tri.
- 98% des répondants ont été satisfaits de la disponibilité et des conseils de l'agent.
- 97% des répondants ont été satisfaits de l'état de propreté de la déchèterie.
- 90 % des répondants ont été satisfaits de la circulation dans la déchèterie.

#### ► Propositions d'amélioration

- Améliorer la fluidité lors de fortes affluences.
- Avoir une aide du personnel en cas de difficultés ou d'objet trop volumineux.

### EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

#### ► Piscines communautaires

**Piscines Jean-Bouin et Gauchy : 86% des répondants sont satisfaits, et 72% pour la BUL** (horaires, tarifs, activités, propreté).

#### ► Pôle mécanique de la Clef des Champs

**76% des répondants ont connaissance de l'existence du Pôle mécanique** de la Clef des Champs (73% Saint-Quentin, 78% autres communes).

## QUALITE DE VIE / VIVRE-ENSEMBLE

### ► Logement

• A l'échelle de l'agglomération du Saint-Quentinois, **90% des habitants sont satisfaits de leur logement** (79% répondants Saint-Quentin, 94% autres communes), **mais 37 % d'entre eux estiment que celui-ci n'est pas économe en énergie** (43% Saint-Quentin, 35% autres communes).

### ► Garde d'enfants

• **48% des habitants de l'agglomération concernés par la garde d'enfants estiment que l'offre est satisfaisante sur le territoire** (42% Saint-Quentin, 51% autres communes). 53% des répondants ont déclaré ne pas être concernés par la garde d'enfants.

### ► Priorités d'amélioration dans les thématiques

#### ● Seniors

• Pour 30% des répondants : **proposer des rencontres afin de lutter contre l'isolement** (26% Saint-Quentin, 33% autres communes)  
 • Pour 27% des répondants : **faciliter le maintien à domicile des personnes âgées par l'essor des services et transports** (26% Saint-Quentin et 28% autres communes).

#### ● Accessibilité des personnes handicapées

• **Réaménager ou réfectionner les trottoirs pour 33% des habitants de l'agglomération** (20% répondants Saint-Quentin, 50% autres communes).  
 • **Proposer un guide d'accessibilité recensant les accès handicapés** (26%).

#### ● Accès aux services de santé

• **Créer des maisons de santé sur le territoire pour 36% des répondants** (31% Saint-Quentin et 39% autres communes).  
 • **Étendre l'intervention de SOS médecin pour 23% des répondants** (17% Saint-Quentin, 26% autres communes) et **inciter à l'installation de futurs médecins sur le territoire pour 16% des répondants** (20% Saint-Quentin, 13% autres communes).

#### ● Sécurité

• **Mener des campagnes de prévention pour 31% des répondants** (42% Saint-Quentin, 24% autres communes).  
 • **Renforcer la présence des autorités pour 14% des répondants.**

#### ● Solidarité

• **Organiser des temps de rencontre dédiés entre habitants de l'agglomération pour 39% des répondants** (31% Saint-Quentin, 50% autres communes).  
 • **Valoriser les associations et le bénévolat pour 21% des répondants** ; 31% Saint-Quentin, 14% autres communes) et **assurer la prise en compte des communes rurales** (15% autres communes).

## ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### ► Priorités selon les habitants en matière de développement économique

• **Promouvoir l'artisanat et les productions locales pour 26% des répondants** (18% Saint-Quentin, 30% autres communes).  
 • **Soutenir les commerces de proximité pour 22% des répondants** (25% Saint-Quentin, 21% autres communes).  
 • **Encourager l'innovation technologique** (robotique, numérique, objets connectés) **pour 12% des répondants** (7% Saint-Quentin, 13% autres communes).  
 • **Promouvoir l'industrie pour 11% des répondants** (13% Saint-Quentin, 10% autres communes).

### ► Propositions d'amélioration de l'attractivité économique du territoire

• **Agir en faveur de l'emploi pour 26% des répondants** (20% Saint-Quentin, 32% autres communes).  
 • **Lutter contre la désertification des commerces au centre de Saint-Quentin pour 13% des répondants** (25% Saint-Quentin, 5% autres communes).  
 • **Tirer profit d'évènements à portée nationale ou internationale** (JO, coupes...) **pour 10% des répondants** (5% Saint-Quentin, 16% autres communes).

## DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

### ► Axes prioritaires de développement touristique

- **Développer les activités de pleine nature pour 21% des répondants** (18% Saint-Quentin, 23% autres communes).
- **Améliorer la signalétique et les informations données pour 19% des répondants** (9% Saint-Quentin, 23% autres communes).
- **Proposer plus d'événementiels et d'animations pour 17% des répondants** (21% Saint-Quentin, 16% autres communes).
- **Relancer le tourisme fluvial pour 16% des répondants** (16% Saint-Quentin, 15% autres communes).

### ► Actions à mener pour renforcer l'attractivité touristique du territoire

- **Renforcer la communication sur le territoire pour 25% des répondants** (15% Saint-Quentin, 33% autres communes).
- **Organiser plus d'événements d'ampleur** (concerts, festivals...) **pour 18% des répondants** (30% Saint-Quentin, 5% autres communes).
- **Améliorer les sentiers de randonnées pour 13% des répondants** (5% Saint-Quentin, 19% autres communes).

## ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES

- 52% des répondants sont satisfaits de la qualité des cours d'eau sur le territoire.
- 55% des répondants sont satisfaits de la qualité des chemins de randonnées.
- 81% des répondants sont satisfaits de la qualité des forêts et parcs.
- 82% des répondants sont satisfaits de la qualité de l'air.
- 68% des répondants sont satisfaits de la qualité de l'eau.

### ► Propositions d'amélioration du cadre de vie

- **Revoir l'entretien de la Somme pour 17% des répondants** (25% Saint-Quentin, 13% autres communes)
- **Améliorer les chemins de randonnées pour 15% des répondants.**
- **Entretenir les trottoirs et les caniveaux pour 6% des répondants** (19% des répondants de Saint-Quentin).

## L'AGGLO DU SAINT-QUENTINOIS AUJOURD'HUI

### ► Définition de l'agglomération aujourd'hui

La définition la plus citée parmi les 9 propositions définissant le mieux l'agglomération du Saint-Quentinois a été :

*«Une agglomération à taille humaine, enracinée au cœur de la campagne».*

*Puis «Une agglomération innovante, dynamique et entrepreneurante».*

*Et «Un fleuron du patrimoine historique, architectural et naturel».*

## L'AGGLO DU SAINT-QUENTINOIS À L'HORIZON 2030

Sur les 10 objectifs proposés, **les 3 objectifs prioritaires pour l'agglomération d'ici 2030, définis par les répondants** ont été :

- Favoriser le développement des activités créatrices d'emploi.
- Développer le tissu économique local.
- Renforcer la sécurité, ex aequo avec Développer l'attractivité du territoire.

**Parmi les 7 ambitions proposées pour le territoire, les ambitions définies comme prioritaires à l'horizon 2030 ont été :**

- Devenir un territoire modèle du développement durable fondé sur une agriculture responsable, un système alimentaire maîtrisé, une production énergétique renouvelable, un habitat durable, une économie coopérative, des modes de déplacement doux **(priorité 1)**.
- Un territoire à forte croissance, fondant son développement économique sur la recherche, l'innovation et le développement des nouvelles technologies **(priorité 2)**.
- Une agglomération paisible et accueillante, garantissant une qualité de vie résidentielle **(priorité 3)**.



